

8492 - Quelle signification faut-il donner à la prosternation des anges devant Adam et celle des frères de Joseph devant celui-ci ?

La question

Pourquoi Allah a-t-il donné aux anges l'ordre de se prosterner devant Adam? Pourquoi les frères de Joseph se sont-ils prosternés devant lui? Je sais que la prosternation ne doit être faite que devant Allah?

La réponse détaillée

L'on se prosterne soit par vénération et pour se rapprocher de celui pour qui on se prosterne – c'est ce qu'on appelle la prosternation cultuelle réservée à Dieu dans toutes les religions –, soit pour saluer et honorer. C'est le sens de la prosternation qu'Allah a demandée aux anges en l'honneur d'Adam. Ils se sont prosternés en signe de salutation. C'est un acte d'adoration vis-à-vis d'Allah le Transcendant puisque c'est Lui qui leur avait donné l'ordre de se prosterner.

S'agissant de la prosternation des frères de Joseph devant ce dernier, c'est un geste fait pour le saluer et l'honorer. C'était autorisé par leur loi religieuse. Quant à la loi apportée par le sceau des prophètes, Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui), elle n'autorise absolument pas la prosternation devant un autre qu'Allah. C'est pourquoi le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit : « **S'il me revenait de donner à une personne l'ordre de se prosterner devant une autre, je demanderais à la femme de se prosterner devant son mari.** » Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a également interdit à Mu'adh de se prosterner devant lui quand Muadh a évoqué que les gens du Livre se prosternaient devant leurs grands hommes. C'est dans ce contexte qu'il prononça le hadith qui vient d'être cité.

L'interdiction absolue par la loi musulmane de se prosterner devant un autre qu'Allah fait partie [des indices] de la perfection de sa conception de l'unicité divine. C'est en fait la loi parfaite dans toutes ses dispositions. Le Très Haut dit : « **Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion.** » (Coran, 5 : 3).